



Carnet de Présentation

De la section des « Mille-Pattes »





Bienvenue dans la section des Mille-Pattes

Votre enfant fait sa rentrée à la crèche « A Petits Pas + ». Il débute dans la section des Mille-pattes, qui accueille les enfants âgés de 10 semaines à 15 mois (environ). 7 professionnels pluridisciplinaires qualifiés sont présents pour garantir un accueil de qualité à votre famille.

Afin d'être au plus près de vos attentes et au fil des mois, vous serez accompagnés par un professionnel référent défini en début d'année.

Cet accompagnement va permettre de nouer une relation de confiance entre vous et le professionnel, ainsi qu'un premier lien d'attachement nécessaire à l'accueil de votre enfant.

Point d'info : L'attachement est un élément de survie pour l'enfant. Il offre une base de sécurité, indispensable pour découvrir le monde. « S'attacher pour se construire »

Cette personne référente offre un repère physique et affectif à votre famille.

Au quotidien, vous serez donc accueillis par ce professionnel (*lorsqu'il est présent*) et votre enfant partagera avec lui la majorité de sa journée (*soins, changes, repas, endormissements, moments d'éveils*).

L'équipe est formée au respect du rythme de l'enfant. C'est grâce à la connaissance des habitudes de vie de votre enfant et nos échanges réguliers, que nous pourrions proposer un quotidien adapté à ses besoins et à son développement.

Point d'info : la communication parents/professionnels est indispensable pour que votre enfant ait un sentiment de sécurité à la crèche.

Le développement psychomoteur de votre enfant :



Au cours de sa première année de vie, votre enfant va évoluer physiquement et intellectuellement. Petit à petit, il va s'ouvrir sur l'extérieur en nouant des relations avec les autres enfants et les différents professionnels.

Les premiers déplacements de votre enfant sont importants. Il va passer d'une position horizontale à une position verticale.

C'est pourquoi l'équipe s'appuie sur le principe de « **motricité libre** » (*théorie éducative d'Emmi PICKLER, pédiatre*). Ceci implique que votre enfant est libre de se déplacer comme il le souhaite, d'explorer ses capacités motrices, et découvrir son corps de manière autonome, le tout dans un environnement adapté et sécurisé. L'adulte se laisse donc guider par l'enfant, en fonction de ses acquisitions.

Point d'info : L'enfant découvre par lui-même. L'installer dans une position qu'il ne maîtrise pas, risque de le rendre vulnérable et endommager sa musculature. (ex : l'enfant apprend seul à s'asseoir, l'adulte ne doit pas intervenir pour l'installer) Un enfant se développe à son rythme. Il est important de le respecter, de lui faire confiance et de le valoriser.

ETAPES MAJEURES DU DEVELOPPEMENT MOTEUR :



- * se retourne du dos au ventre puis roule
- (**Risque de chute**)
- * **rampe** puis fait éventuellement du 4 pattes
- * acquisition de la position assise
- * se redresse sur les genoux
- * se met debout avec appuis
- * marche avec appuis puis marche autonome



Eveil des sens :

Parce que votre enfant est en perpétuelle découverte, l'équipe propose diverses sortes d'activités sur la journée.

De manière permanente, des **jouets variés** sont disposés au sol afin que votre enfant, puisse expérimenter et développer ses capacités motrices et intellectuelles (*balles sensorielles, bouteilles sensorielles, jeux d'empilement, jeux d'imitations, etc.*)

Au cours de la matinée et de manière ponctuelle, des **ateliers** plus spécifiques sont proposés en petit groupe ou individuellement (*peinture, jeu de transvasement, piscine à balles, dessin, puzzle, parcours moteur, etc.*)

L'équipe vous informe des jouets proposés au quotidien en les inscrivant sur le tableau d'accueil de l'unité de vie.

Parce que **l'ouverture sur le monde** est un point essentiel à l'éveil de votre enfant, l'équipe des Mille-Pattes propose une **sortie poussette** chaque semaine, pour 6 enfants,

accompagnés de 2 professionnels. Grâce à ces promenades hebdomadaires, votre enfant découvre le monde qui l'entoure à travers ses sens.

La **cour extérieure** est également un atout. Votre enfant va pouvoir s'aérer, mais également se rapprocher de la nature.

Deux intervenants extérieurs contribuent à l'éveil de votre enfant :

* **Julia, intervenante pour l'éveil musical.**

(2 fois par mois tous les 2 mois)

elle propose à vos enfants une écoute musicale accompagnée de ses divers instruments (*guitare, violon, percussions*).



* **Sylvie, intervenante pour Lire et Faire Lire.**

1 fois tous les 15 jours, elle vient lire des histoires à un groupe d'enfants. Elle sélectionne les livres à la médiathèque et vous met à disposition la liste des histoires lues.



Nous proposons également à votre enfant de fêter sa première bougie, entouré de ses nouveaux amis. Le **gôûter d'anniversaire** se déroule autour d'un gâteau que vous nous aurez apporté au préalable.



Depuis 2020, **Papatte la mascotte**, accompagne au quotidien les enfants. En effet, Papatte participe à tous les ateliers et partage les temps de jeux du groupe. Nous vous offrons même la possibilité d'accueillir Papatte à votre domicile le temps d'un week-end afin que votre enfant profite d'un moment privilégié. Vous pouvez ensuite nous transmettre quelques anecdotes ou photos via le mail suivant :

mascottepapatte@gmail.com

Ce qui permettra d'alimenter le journal de bord de Papatte (*ce cahier reste au sein de la section et est consulté UNIQUEMENT par les enfants et professionnels*)



Description d'une journée type :

La crèche ouvre en principe de 6h à 22h. Toutefois, il se peut que la section ouvre plus tard ou ferme plus tôt. Le planning du personnel est réalisé en fonction de vos besoins.

Nous vous demandons de bien respecter vos horaires ainsi que de signaler vos engagements incongrus le plus rapidement possible.

La journée se déroule selon le rythme de chaque enfant.

L'équipe veille à respecter le rythme de votre enfant. Nous réagissons de manière individuelle grâce à nos nombreux échanges et observations de comportement.

Alimentation :

La crèche fournit les repas à votre enfant (sauf le lait). Ces derniers sont préparés par le Foyer de Jeunes Travailleurs « Le Tremplin ». Les menus sont de la crèche, ainsi que devant l'entrée de l'unité de vie.

En cas de allergies, vous devez obligatoirement proposer les aliments à votre domicile . Nous adapterons ensuite le repas si besoin.

Pour la diversification, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir des légumes (*du commerce*) dans votre casier extérieur, afin que votre enfant ait un apport en légume si le menu du jour ne convient pas.

Changement d'unité de vie :

Votre enfant est accueilli chez les Mille-Pattes en raison de son âge (*jusqu'à 15 mois environ*). Il se peut donc qu'il y ait un passage programmé au mois de Janvier ou bien à la rentrée de Septembre. Afin de préparer votre enfant à ce changement, des temps de familiarisation sont prévus, au sein de la section des Sauterelles (*15-26mois*). Ainsi, votre enfant pourra partager un temps de jeux, de repas, voire de sieste et rencontrer ainsi les professionnels et le nouveau groupe d'enfants.

Aucun acquis psychomoteur n'est nécessaire pour faire son entrée chez les Sauterelles. Seule la date de naissance de votre enfant donne accès à cette unité de vie. La nouvelle équipe vous fournira, à ce moment là, un livret d'accueil, vous informant sur les modalités de fonctionnement de la section.

L'équipe des Mille-Pattes vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour offrir à votre enfant un accompagnement personnalisé au sein d'une unité de vie.

Pour tout renseignement s'adresser à Mélanie DIAT (Auxilière de puériculture)
Crèche « A Petits Pas + » **04.70.44.19.80** _ crechemoulin@orange.fr

Modifié le 29/06/2022

